

RAPPORT FINAL

1. VOLUME IV : SYNTHÈSE LIEN SOCIAL

2. HABITAT - TRAVAIL

Nouvelles activités et projet d'hébergement
pour travailleurs âgés



Cardijn
Publications



Avec le soutien du Ministère des Affaires sociales et de la Santé de
la Région wallonne

- Janvier 2002 -

TABLE DES MATIERES

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE _____ 3

- 1. Principes directeurs du travail** _____ 3
Elargissement des problématiques _____ 3
- 2. Méthodologie et cheminement de la recherche-action** _____ 5
Un choix méthodologique _____ 5
Les étapes de la recherche _____ 5
Le déroulement de la recherche _____ 6

SYNTHESE SUR LE LIEN SOCIAL _____ 10

- 1. Rappel théorique** _____ 11
- 2. Définition opérationnelle** _____ 12
UNE TENSION CENTRIFUGE _____ 14
ALLOCATION DES RESSOURCES _____ 16
- 3. Problématique personne vieillissante ou handicapée** _____ 17
- 4. Synthèse du rapport (VOLUME II)** _____ 18
I. Dimension symbolique – imaginaire du lien social _____ 18
II. Dimension “don” – “réciprocité” _____ 21
III. Articulation collectif - individuel _____ 27

PISTES D'ACTION _____ 33

- 1. Pour l'asbl TERRE** _____ 33
- 2. Pour les pouvoirs publics** _____ 35

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre objectif sera ici de rappeler brièvement les principes directeurs qui ont présidé à la réalisation de ce travail, ainsi que la méthodologie et le cheminement de la recherche-action menée auprès des travailleurs de TERRE.

3. Principes directeurs du travail

L'asbl TERRE se trouve confrontée depuis quelque temps à deux questions en rapport avec le vieillissement d'une partie des travailleurs qu'elle occupe : d'une part, une **adaptation au travail rendue plus difficile**, l'âge aidant; d'autre part, des **problèmes de solitude** liés, notamment, à la disparition de parents proches.

La recherche-action entreprise sur cette problématique poursuit le double objectif de permettre l'élaboration d'un diagnostic précis de la situation rencontrée à TERRE et de proposer à partir de celui-ci des hypothèses de travail à vérifier auprès d'autres lieux qui connaissent des publics similaires, ainsi que des pistes de solution à expérimenter pour faire face aux besoins ainsi décelés. Plusieurs conséquences découlent de cet objectif.

Elargissement des problématiques

- A des catégories de population pouvant partager des réalités similaires (personnes handicapées, personnes en décrochage social, travailleurs en perte de rendement, en fin de carrière, personnes âgées dépendantes, etc.);
- A des enjeux de société globaux.

DISTINGUER LES BESOINS PARTICULIERS ET LES BESOINS RECURRENTS, LES DIMENSIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

PARTICIPATION DES DIFFERENTS ACTEURS CONCERNES A LA CONSTRUCTION D'UN SAVOIR COMMUN

Tant les personnes faisant l'objet du questionnement que les professionnels ou experts doivent participer à la définition du problème.

ECHANGE DE SAVOIRS ET PARTENARIAT

- Au sein de l'entreprise TERRE.
- Partage de la réflexion interne avec d'autres associations.

Repères méthodologiques

Construction savoir A

Recherche-action n° 1
asbl Terre

Construction savoir B

Recherche-action n° 2 - asbl x
vérification (test) + enrichissement

Construction savoir C

Recherche-action n° 3 - asbl y
vérification (test) + enrichissement

Construction savoir D

Recherche-action n° 4 - asbl z
vérification (test) + enrichissement

Construction savoir commun
A + B + C + D ...

Chaque recherche-action correspond à une phase du travail.

PREMIERE PHASE (AU SEIN DE TERRE)

Identification des besoins, de la demande, de ce qui fait problème à travers la réunion de groupes mixtes composés de personnes concernées et de travailleurs de TERRE.

Enonciation, élaboration et expérimentation de solutions aux différentes difficultés rencontrées.

PHASES SUIVANTES¹

¹ Faute de temps, vu la durée prise par le travail de terrain, ces phases n'ont pas été réalisées de manière complète et systématique. Certaines hypothèses que nous formulons mériteraient d'être vérifiées plus largement. De la même manière, nous ne sommes pas entrés dans des études de faisabilité.

- Ouverture à d'autres expériences.
- Vérification et enrichissement de l'identification et de l'analyse des besoins auprès d'autres associations.
- Globalisation des pistes de solution qui s'y prêtent.
- Etudes de faisabilité.

4. Méthodologie et cheminement de la recherche-action

Un choix méthodologique

Un postulat au départ de cette recherche était qu'il ne serait possible de construire un réel savoir sur la réalité de travail à TERRE que si les personnes faisant l'objet de notre questionnement étaient amenées à participer à la définition des problèmes ainsi qu'à l'élaboration des solutions². Dans ce sens, les personnes concernées sont maintenues dans un rôle d'acteur socio-économique, étant à la fois objet et sujet dans l'analyse et la recherche de solutions aux difficultés qu'elles rencontrent.

Le choix d'une méthode de recherche-action permet, d'une part de garantir une prise en compte du point de vue des personnes concernées à chaque étape du processus (analyse de la demande et des besoins, élaboration et vérification des hypothèses diagnostiques, émergence des pistes de réponse, etc.; d'autre part, d'orienter le travail vers le changement, notamment au niveau des pratiques des acteurs eux-mêmes (ici, les travailleurs concernés et les responsables de TERRE)³.

Les étapes de la recherche

La démarche était conçue en quatre étapes :

² Voir à ce sujet: GIREP (sous la direction de P. Fontaine, J. Deville, X. Dijon, M. Mercier, R. Tonglet, B. Van der Linden), *La connaissance des pauvres*, Louvain-la-Neuve, Les éditions Travailler le social, 1996.

³ P. Grell, "Problématique de la recherche-action", *Revue de l'Institut de sociologie de ULB*, n° 3, 1981.

I: Identifier les besoins et difficultés

Cette phase d'identification des besoins et difficultés se compose de deux temps :

- faire émerger les représentations qu'ont les travailleurs de TERRE de leur vieillissement;
- affiner et compléter la problématique pour dégager un corps d'hypothèses de travail.

II: Affiner et vérifier les hypothèses de travail

Il s'agissait de confronter les hypothèses dégagées en les ouvrant à d'autres secteurs de l'économie sociale. Cette deuxième étape permet d'enrichir et d'affiner le corps d'hypothèses et de vérifier sa cohérence pour arriver à un diagnostic plus fin.

III: Elaborer des repères pour l'action par l'analyse de pratiques innovantes

Cette troisième étape consiste à analyser des pratiques innovantes que nous aurons sélectionnées en fonction des hypothèses de travail. Leur confrontation permettant le dégagement de repères ou de balises qui devraient fonder toute initiative ou toute action.

IV: Construire un (des) mode(s) d'intervention

Intégration des différents repères et prise en compte du contexte économique, juridique, etc.

Le déroulement de la recherche

1. Rencontre avec l'ensemble des travailleurs : premier état des questions

Objectifs :

- information de tous;
- énoncé par les responsables de TERRE de leurs préoccupations et questions;
- confrontation avec les points de vue des travailleurs;
- constitution d'un groupe de travail.

2. Constitution d'un groupe témoin

Pour des raisons évidentes, il a été décidé de ne pas forcer la participation des personnes les plus directement concernées. Ce ne sont donc pas des critères d'âge et/ou de degré de handicap qui ont guidé la constitution du groupe. Seul l'intérêt pour le problème énoncé a motivé le choix des participants. L'on s'est toutefois efforcé de réunir une certaine diversité au sein du groupe : femmes/hommes; ouvriers/employés; Herstal/Fontaine l'Évêque.

3. Cheminement du groupe Baudouin

Objectifs:

- définir besoins et difficultés;
- construire une première amorce de la problématique;
- produire une grille de lecture;
- construire un guide d'interview;
- récolter des données auprès de travailleurs concernés.

A. Créer les conditions d'émergence de la parole

Objectifs :

- réappropriation de la démarche de recherche par les membres du groupe;
- clarification du rôle de chacun;
- organisation de la communication.

B. Faire émerger les représentations autour du vieillissement

Il s'agissait de faire émerger et d'interroger les représentations autour du vieillissement avant d'en mettre au travail les points forts.

Mettre en évidence la manière dont chacun se voit vieillir

Plutôt que de rassembler des réflexions de manière abstraite, la démarche s'est voulue de type expérientiel. Son intérêt est de placer les membres du groupe sur un pied d'égalité et d'éviter la prise de pouvoir d'une parole abstraite, intellectualisante et généralisante.

Il s'agissait aussi d'ouvrir le champ du questionnement, sans prédéfinir les sphères de la vie à aborder mais, au contraire, de laisser émerger les objets premiers de préoccupation et d'intérêt.

Interroger et approfondir les représentations

Il s'agissait de comprendre ce qui, derrière les mots prononcés, était important ou préoccupant pour chacun.

Mise au travail des points forts des représentations

En s'appuyant sur les points forts ainsi construits, il s'agissait de recueillir des éléments de compréhension en termes de processus.

C. Construire la problématique du vieillissement

La problématique s'est construite à partir d'une approche transversale des différents portraits.

Repérer et articuler les enjeux liés aux conditions du vieillissement

Mise en évidence des enjeux autour desquels se jouent les conditions du vieillissement. On a peu à peu ainsi, par regroupement, repéré 12 catégories d'enjeux auxquels s'ajoute un enjeu transversal.

Amorcer un système de compréhension des enjeux

Mise à jour d'éléments de compréhension et d'explicitation des "conditions du vieillissement" telles qu'elles peuvent émerger des préoccupations des travailleurs du groupe, en référence à leurs conditions de vie et de travail chez TERRE.

4. Vigilances et difficultés

Le savoir des scientifiques est un savoir théorique et, par définition ? déjà objectivé tandis que les savoirs "d'action" ou "d'expérience" sont davantage incorporés à la personne qui les possède. En favoriser l'émergence dans un processus de recherche-action entraîne de rencontrer certaines difficultés et demande d'exercer de la vigilance sur différents plans. Notons principalement.

- **Le respect du rythme du processus d'auto-analyse**, qui ne peut être dicté par une quelconque échéance externe (disponibilité, maîtrise du temps, temps de l'expression et de la prise de conscience).
- **La nécessité de prendre en compte les phénomènes** institutionnels ou de groupe qui sont inévitables dans tout processus de recherche-action qui, parce qu'il vise le changement, peut aussi entraîner des résistances. Il faut dès lors accepter de revenir en arrière, à des questions qu'on croyait réglées ou claires, de se perdre apparemment dans des digressions, ...
- **L'acceptation des modes et des capacités d'expression de chacun** dans un groupe hétérogène quant au rapport à l'écrit, à la verbalisation et à l'abstraction, sous peine de voir mis en brèche le principe de l'égalité entre les participants.

SYNTHESE SUR LE LIEN SOCIAL

Notre objectif sera ici de réaliser une synthèse « uniquement » de la **question du lien social** : quels sont les types d'habitat ou d'activités qui favorisent le lien social ? Le fait de ne pas habiter un habitat communautaire (pris au sens large du terme, englobant les divers types d'alternatives en matière d'habitat - voir schéma chapitre 3.2) est-il un frein au lien social ? Pouvons-nous émettre certaines recommandations à l'attention des pouvoirs publics ou les mettre en garde contre certaines pratiques ? Pouvons-nous suggérer quelques pistes de travail à l'asbl TERRE ?

Nous réaliserons ainsi une (re)lecture des différents éléments collectés au cours de ce travail (analyse des paroles du groupe Baudouin suivant divers éclairages et expériences d'habitat pour personnes vieillissantes et/ou handicapées). Elle sera réalisée au travers du prisme de la définition du « lien social » (chapitre 2.3 - volume II). Partant de cette définition, nous verrons les questions posées par une définition de type « opérationnel », le lien avec les diverses parties de notre étude pour finir par des propositions de pistes d'action pour l'asbl TERRE et les pouvoirs publics.

Comme une synthèse est par définition réductrice quant aux diverses réflexions avancées, nous renvoyons régulièrement le lecteur aux chapitres concernés directement (**volume II**) de ce rapport, mais nous rappelons que les volumes I et III sont autant d'autres apports sur le sujet. Le **volume I** se centre plus spécifiquement sur la question du travail dans une entreprise d'économie sociale ; le **volume III** présente des pratiques intéressantes en matière d'habitat et de lien social.

Signalons toutefois que de très bons ouvrages existent sur les questions traitant plus spécifiquement de l'habitat des personnes vieillissantes. Citons, à titre d'exemples, les deux références suivantes :

- ✓ Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes de la Fondation Roi Baudouin paru en 1998.
- ✓ Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées de R. Vercauteren, M. Predazzi et M. Loriaux paru en 2001 aux éditions ERES.

1. Rappel théorique

Au chapitre 2.3 de ce travail (VOLUME II), nous avons abordé quelques définitions théoriques du lien social. L'objectif était alors d'ouvrir la réflexion sur des indicateurs, des critères, des éléments,... qui favorisent le lien social, indépendamment des créneaux « habituels » de recherche en cette matière (comme le « travail » ou la « famille »).

Passons donc en revue les trois pistes de définition évoquées avec un bref rappel du sens de chacune de ces dimensions du lien social :

a) La dimension symbolique, imaginaire du lien social

Notre société, faite de contours nets et précis, définie par des normes et des règlements ne laisse que peu de place à l'irrationnel, au symbolique, à la transcendance. Or, il semblerait que le lien social se crée surtout dans les espaces non structurés de notre vie. Par exemple, dans le groupe Baudouin de l'asbl TERRE, une personne a expliqué que le « bon temps » était celui où, avec des amis, ils quittaient l'association pour aller manger des frites, rire et bavarder. Là se nouait le lien social : en dehors de la structure établie, lors d'actes hautement symboliques : le langage et le rire. Il faudrait dès lors rechercher la construction de lien social dans les interstices de la vie quotidienne. La réalité est un donné. Les liens, eux, se construisent à un autre niveau que celui de la « simple » réalité. La vieillesse est peut-être une période de la vie où les êtres humains prennent davantage conscience de cela : « *La retraite, c'est de temps de faire émerger ses rêves. C'est la plus grande étape de recherche de son existence* »⁴.

b) la dimension don - réciprocité du lien social

Dans les premières définitions du lien social (Mauss⁵), on trouve l'idée fondamentale que le lien se construit dans le **don**. Ce don ne doit pas être compris comme un simple échange : « je donne » et « je reçois », mais en intégrant la notion de réciprocité : « **je rends** ». Les « relations signifiantes » sont celles où les deux parties se sentent engagées, où il n'y a pas d'un côté celui

⁴ Robert Baguet - Fondateur de la revue « Notre temps » en 1968 - émission FR3, op. cit.

⁵ op. cit. - chapitre 2.3

qui toujours donne (l'aidant, le soignant, la famille, etc.) et de l'autre celui qui toujours reçoit (la personne âgée et/ou handicapée). Lors de notre approche théorique, nous avons vu que ce que la personnes vieillissante a « à rendre » à la société : sa vieillesse. On pourrait dire la même chose de la personne handicapée. Enfin, rappelons encore une autre notion qui montre que l'économie a un rôle à jouer dans la construction du lien social (Caillé⁶). En effet, quand nous échangeons des biens, ceux-ci doivent être considérés suivant leur trois valeurs : la valeur d'échange (le prix payé pour l'avoir) - la valeur d'usage (à quoi nous l'utilisons) mais aussi - ce que nous oublions systématiquement dans nos sociétés - la valeur de don (le lien qui peut être créé entre acheteur et vendeur grâce à ce bien). C'est sans doute en cela que l'économie sociale a un rôle à jouer : nous rappeler la valeur « don » qui existe dans l'échange des biens.

c) Articulation collectif-individuel du lien social

L'idée de base (Caune⁷), est que le lien social se construit dans la « **médiation culturelle** » ou encore dans les divers liens que les individus et les groupes élaborent entre eux au sein d'une culture donnée. L'articulation doit alors se réaliser entre les liens interpersonnels qui existent entre les individus (relations éphémères dans le temps) et les liens que l'individu entretient avec sa collectivité (projet social à plus long terme). Lors de notre approche théorique, nous avons vu que les personnes vieillissantes sont porteuses de lien social dans la mesure où, grâce à leur statut dans la société, elles sont capables de montrer en quoi la vie au quotidien est transcendée par la notion de génération, de cycle de vie, etc. Elles permettent, par leur statut de personnes âgées, de favoriser cette articulation qui fonde le lien social entre individus d'une même société.

2. Définition opérationnelle

Il serait illusoire, dans le cadre de cette recherche, de croire qu'il est possible de faire le tour de l'ensemble des définitions opérationnelles concernant le lien social. Nous ne ferons donc qu'ébaucher celles-ci, sachant bien que l'opérationnalité est nécessaire pour la mise en œuvre de solutions. Une des raisons qui nous poussent à ne pas aller trop loin dans cette définition, c'est aussi le manque de données objectives quant aux réelles retombées en terme de lien social de chacune de ces définitions opérationnelles.

⁶ op. cit. - chapitre 2.3

⁷ op. cit. - chapitre 2.3

Nous étant adressés à quelques organismes - entre autres universitaires en Belgique et à l'étranger - pour leur poser la question de la définition du lien social, on remarque que deux réponses viennent presque immédiatement à l'esprit : le lien social entretient un rapport étroit avec **la famille** (la « sociabilité » selon les Québécois) et avec **le travail**. Une troisième réponse est apportée moins fréquemment : le lien social se construit aussi via **le système éducatif**. Enfin, il existe un rapport entre « **droits fondamentaux** » et lien social⁸.

Trois questions, au vu des « définitions opérationnelles » apportées par des spécialistes, nous viennent alors à l'esprit :

1. N'y a-t-il pas **d'autres définitions opérationnelles** ou d'autres sphères de développement du lien social qui sont sous-utilisées actuellement ? L'habitat pourrait être une de ces sphères ou, en tous cas, se trouve à la jonction de diverses sphères opérationnelles : lieu de vie, lieu de travail, lieu d'apprentissage, etc. Mais il faut encore chercher ailleurs au vu de la non-homogénéité des situations des individus dans notre société : certains vivent seuls (sans famille), sans travail, n'étudient pas et n'ont même pas de logement. Quel lien social peut encore les unir, quelles seraient les « relations signifiantes » minimum nécessaires ?
2. N'y a-t-il pas **une sous-utilisation de certaines définitions opérationnelles** parce que nous ne sommes pas capables de faire évoluer les concepts de « famille » « travail » ou « éducation » avec l'évolution actuelle des situations ? Nous avons pu observer des expériences où la création de nouvelles familles (sans lien biologique) était possible ; à l'asbl TERRE, sur les lieux du travail, on nous parle de relations de type quasi familiales ; dans le cas d'expériences avec les personnes âgées, on voit se profiler de nouvelles filières de transmission de savoirs ; etc.

⁸ Comme le souligne M. Bodart, Directrice du Centre Interdisciplinaire « Droits fondamentaux et lien social » à l'Université Notre dame de la Paix à Namur. « *Nos diverses recherches sur ces thèmes avaient comme point commun d'interroger le fonctionnement du droit et des institutions dans leurs rapports avec les populations ou groupes humains précarisés ou marginalisés. Sous cette interrogation pointait le devenir du lien social* ». Monsieur Huvelle, du Petit Béguinage, juriste, rappelait en terme de droit le difficile équilibre à établir entre valeurs qui se complètent et se combattent, « *les revendications parlent de droits (mais pas de devoirs) ; les règlements interdisent (et n'obligent que rarement)* ». Le lien social ne se construit que si les droits fondamentaux sont établis en fonction d'une double liaison.

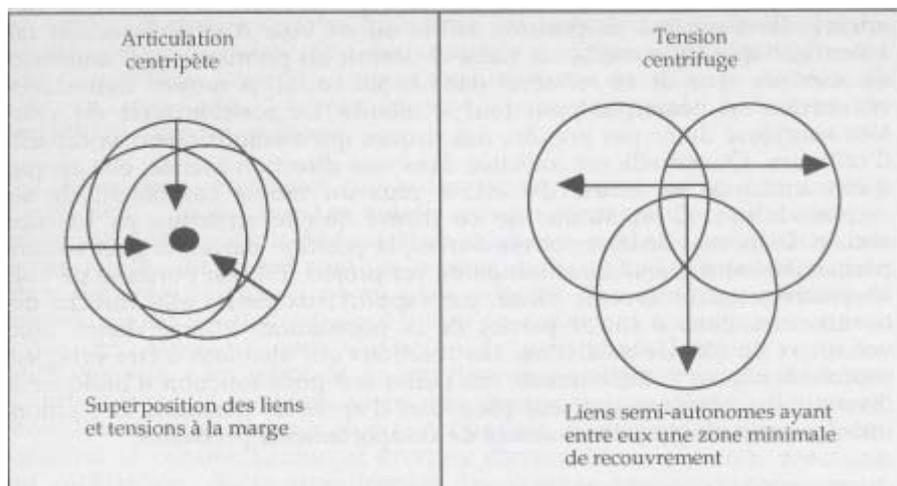
3. Enfin, pour chacune de ces définitions opérationnelles, comment se pose concrètement la question de la « réciprocité », du « don », de la « transcendance », etc. à travers la famille - le travail ou le système éducatif ? Bref, les définitions opérationnelles sont-elles vraiment opérationnelles et si oui, comment ?

UNE TENSION CENTRIFUGE

Une des grandes difficultés à utiliser ces définitions opérationnelles, serait qu'elles peuvent - de manière opérationnelle - entrer en conflit, en concurrence, en tension. Rappelons ici l'histoire de la femme de D. qui lui demandait de choisir entre le lien social « familial » et le lien social via le « travail ». Si ces deux sphères ne sont pas assez proches, les individus et les politiques⁹ se retrouvent face à des choix exclusifs et difficiles.

Dans l'étude réalisée en 1995 « Travail et lien social »¹⁰, les auteurs expliquent par le schéma ci-dessous la tension possible entre les diverses sphères opérationnelles du lien social.

« D'une articulation centripète à une tension centrifuge »



⁹ Nous faisons l'hypothèse que les pouvoirs publics tentent de promouvoir, par leurs actions, le lien social dans notre société.

¹⁰ « Travail et lien social : travail et non-travail dans la société de demain », par J.P. Delchambre et J. Remy, le Centre d'Etudes Sociologiques, les Facultés Universitaires Saint-Louis, avec Y. Cartuyvels, M. Collin et L. Van Campenhoudt, Fondation Roi Baudouin, 1995, pp 164.

Le schéma de **gauche** montre un cas de figure où les diverses sphères de la construction du lien social se recouvrent partiellement : concrètement, c'est le cas où le travail, par exemple, n'entrerait que faiblement en concurrence avec d'autres sphères opérationnelles comme la famille, l'école, les loisirs. Choisir une « entrée » opérationnelle ne pose aucun problème pour l'obtention d'un renforcement des liens sociaux.

La figure de **droite** nous montre une situation plus problématique, rejoignant sans doute d'avantage des situations concrètes comme celle de D. décrite plus haut : chaque sphère opérationnelle est une entrée possible pour la création de lien social, mais elle entre en concurrence, en conflit avec les autres. D. avait à faire un choix entre « famille » et « travail ».

Les auteurs de ce schéma semblent persuadés que **notre société a évolué d'une articulation centripète vers une tension centrifuge**, créant en même temps une crise des diverses autorités morales en relation avec ces diverses sphères. Il devient aussi évident, dans cette configuration, que l'action publique est plus difficile à mener puisqu'elle va s'opérer via des choix d'intervention qui créeront de facto des tensions face aux autres sphères possibles d'intervention.

Enfin, les auteurs de ce rapport¹¹ nous amènent à une définition opérationnelle qui devrait nous permettre de nous poser différemment la question de la pertinence de la sphère opérationnelle à privilégier en y introduisant la notion de critère :

La ou les sphères opérationnelles à privilégier pour favoriser le maintien ou la création du lien social sont celles où le mode de socialisation se crée via des contraintes et des repères de base qui balisent la vie sociale autant au plan personnel qu'au plan collectif. Ces balises doivent structurer les espaces-temps de notre quotidien pour être efficaces.

Une « bonne » sphère opérationnelle est celle qui structure les espaces-temps de notre quotidien tant individuel que collectif. Bien qu'à priori évident, ce critère nous paraît pertinent car il permet de (re)considérer le « travail », la « famille », le « secteur éducatif » ou d'autres... en posant la question des repères et des contraintes efficaces permettant de structurer notre espace-temps quotidien. Le travail, la famille ou le système éducatif balisent-ils encore réellement notre

¹¹ Op. cit., p. 15 et 16.

quotidien ? Comment ? Les différences sont-elles individuelles ou concernent toute une collectivité ? Où se situent les lacunes ? Comment y remédier ? D'autres sphères sont-elles aujourd'hui plus « opérationnelle » ? Tels les « copains », les « média », la « musique », etc.

ALLOCATION DES RESSOURCES

Poser la question de la tension entre les sphères opérationnelles renvoie tant au niveau collectif qu'au niveau individuel à la question de l'allocation des ressources au sein de notre société. Sans entrer dans de longues polémiques sur les valeurs véhiculées actuellement, nous ne pouvons que constater la perte de vitesse des investissements collectifs dans des cadres strictement établis (tel le travail rémunéré). Est-ce un phénomène de génération ? Quels sont les investissements collectifs actuels des « nouvelles » générations ? Qu'est-ce qu'un individu moyen au sein de notre société est d'accord d'allouer comme ressources (temps - finances) pour les diverses activités composant son emploi du temps hebdomadaire ? Nous manquons de réponses à toutes ces questions.

Sans prétendre que **l'approche opérationnelle via l'habitat** est une panacée universelle, il nous semble malgré tout important de valoriser celle-ci comme une entrée possible, entrée qui a la particularité face à d'autres (travail - famille - école), de toucher quasiment tout le monde dans son quotidien, en terme de balises de l'espace-temps. Cette balise devient d'autant plus importante que d'autres disparaissent avec l'âge ou le handicap.

On remarquera, suivant les propos du groupe Baudouin et les expériences répertoriées, que l'habitat a avoir avec certains repères, certaines balises :

- ✓ **La famille est considérée comme un modèle d'habitat** : souhait de cohabitation, voire de cohabitation intergénérationnelle, qu'elle soit intra ou extra familiale (plusieurs fiches explicitent cette idée de recréer un modèle familial au sein d'un lieu de vie : habitat kangourou - les familles d'accueil à Namur - l'adoption de personnes âgées en Colombie et en Grèce - la promotion de logements étudiants chez les personnes âgées en Espagne - l'habitat partagé au Canada.
- ✓ **Le lieu du travail peut être défini comme une forme d'habitat collectif**. C'est en partie ce que nous avons pressenti à TERRE (chapitre 3.4) ; c'est aussi une volonté des responsables de cette association que d'imaginer une

forme d'hébergement qui soit en lien avec l'asbl ; c'est encore l'approche de G. Bachelard¹² qui évoque l'habitat comme le « nid » à partir duquel on se développe et on développe ses activités. Il estime que l'on considère comme « habitat » le lieu où l'on se sent bien. C'est apparemment ce qui se passe à l'asbl TERRE.

3. Problématique personne vieillissante ou handicapée

« En vieillissant, on quitte des territoires qu'on ne connaît plus ou qu'on ne reconnaît plus »

Pierre Huvelle du Petit Béguinage

Partant du chapitre 5.2 de ce travail (VOLUME II), nous mettons au centre du débat ici la question du « **rôle qui me définit** » dans cette société. Cette question est celle qui est au centre des préoccupations des personnes vieillissantes et/ou handicapées. Notre travail s'est davantage articulé autour de la problématique des personnes vieillissantes qui doivent, à un moment de leur vie, se poser la question de leur « *nouveau rôle à jouer* » après la vie active (travailleur - parent - etc.), mais nous pensons que cette question est tout aussi pertinente dans le cas de personnes handicapées qui doivent aussi « revendiquer » un rôle qui les définit dans nos sociétés.

Les personnes plus âgées que nous avons eu l'occasion de rencontrer semblent unanimes : elles ne s'attendaient pas à « *ne plus reconnaître les territoires* » aussi rapidement. Les projets qu'elles avaient eu en prévision de ce nouveau temps de la vie sont rarement réellement mis en chantier tels quels.

Si nous faisons tous l'expérience de l'enfance et de l'âge adulte, comment nous projeter aujourd'hui dans ce que peut vivre, souhaiter, penser, quelqu'un qui a 70 - 80 ou 90 ans ? Nous avons donc besoin de rencontrer des personnes qui vivent la situation pour pouvoir la comprendre et émettre des propositions pertinentes.

¹² « La poétique de l'espace : la maison, de la cave au grenier », Gaston Bachelard, PUF, Paris, 1957.

*« Je ne souffre pas de la rupture de travail,
mais de la rupture de relations sociales »*

Monsieur Cerisier du Chêne-Houdiez

La rupture sociale - vécue déjà, mais différemment, par les personnes handicapées - entraîne aussi des ruptures de « relations sociales » ou de « **relations significantes** ». Au cours de cette recherche, l'on a vu que le rôle des femmes était traditionnellement (dans une société patriarcale) de promouvoir ce lien hors du contexte du travail, en s'occupant des petits enfants et des personnes plus âgées. Leur nouveau rôle dans la société va aussi de pair avec le développement de nouveaux métiers destinés spécifiquement à ces catégories de personnes (voir ci-dessous le point « UTILITE SOCIALE ») et à de nouvelles formes de solidarités (habitat en cohabitation - personnes relais - groupe d'âgés qui viennent en aide aux moins valides - etc.).

4. Synthèse du rapport (VOLUME II)

C'est dans ce contexte de « **nouveau rôle** » et de maintien ou de création de « **relations significantes** » que nous passerons en revue l'ensemble des éléments qui ont fait l'objet des chapitres de ce travail, suivant les trois dimensions de la définition du lien social.

I. Dimension symbolique - imaginaire du lien social

DIMENSION SYMBOLIQUE

« La maison est un corps d'images qui donnent à l'homme des raisons ou des illusions de stabilité. Sans cesse on réimagine sa réalité : distinguer toutes ces images serait dire l'âme de la maison ; ce serait développer une véritable psychologie de la maison »

G. Bachelard

Si nous reprenons ce qui a été dit plus haut, on remarquera que la priorité est souvent mise par les personnes âgées sur des projets (habitat ou autres) favorisant la **dimension symbolique**, alors que la tendance est de s'attacher

d'abord aux projets proposant une **organisation structuro-matérielle**¹³ satisfaisante pour elles. Il y aurait dès lors souvent une inadéquation entre « offre et demande » en matière d'habitat (chapitre 1.1 - VOLUME II).

Citons pour exemple les maisons Abbeyfield avec la présence en journée d'une « maîtresse de maison ». L'appellation est symbolique puisqu'elle renvoie à un autre type de relation que celui d'assistés-assistant. De nombreux exemples d'habitat en cohabitation recréent symboliquement le fonctionnement d'une famille où grands-parents, parents et petits-enfants vivraient sous le même toit. En France, le « Chemin Bleu » favorise la cohabitation entre personnes âgées et jeunes. Toujours en France, les résidences Pionchon permettent à plusieurs générations d'hommes d'origine étrangère d'habiter ensemble. En Belgique, l'habitat kangourou permet la cohabitation d'une personne âgée et d'une famille d'origine étrangère.

Cette dimension symbolique est capitale dans les projets « habitat » à proposer aux personnes. Deux éléments nous en font encore davantage sentir l'importance :

- ◆ D'une part, comme le soulignait Bachelard¹⁴, parce que la « maison » porte en elle une **forme d'idéal indéfini propre à chaque individu**. Le fait de pouvoir totalement concrétiser cet idéal pourrait « tuer le rêve » - ce que doivent éviter les travailleurs de TERRE dans leur projet d'hébergement !
- ◆ D'autre part, parce que l'habitat est lui-même **à l'interstice de plusieurs activités définies, considérées comme porteuses de lien social** : travail - famille - éducation. Or, nous avons vu, dans notre définition théorique, que le lien social a tendance à se construire souvent d'abord et avant tout dans les interstices. La définition opérationnelle ci-dessus montrait (schéma des tensions centrifuges) combien il devient de plus en plus difficile de travailler « au centre » des sphères du lien social parce que celui-ci se réduit. Le travail aux interstices devient dès lors indispensable pour être efficace. **L'habitat pourrait être un de ces interstices « opérationnels »**. Nous verrons ci-dessous des exemples concrets où le projet hébergement se trouve en fait la plaque tournante sur laquelle s'articule d'autres activités.

¹³ Signalons cependant que la proportion de personnes âgées vivant dans des logements dits inconfortables est importante, mais que ce critère n'est pas déterminant pour la plupart d'entre elles quand on leur pose la question du bien-être (chapitre 4.2). C'est ce que démontre plusieurs études telles que « Qualité du logement », op. cit. ou encore « Conditions de logement des personnes âgées dans l'UE » publié par Eurostat en septembre 1999.

¹⁴ op. cit.

VALEURS (et FONCTIONNEMENT)

« Au petit Béguinage, la construction du lien social passe par la Charte des valeurs communes »

Monsieur Huvelle du Petit Béguinage

Suite à l'introduction de ce chapitre sur le « nouveau rôle » des personnes vieillissantes et/ou handicapées à définir au sein de notre société, il paraît évident que les « jeunes » « actifs » ont du mal à comprendre les valeurs et dès lors le fonctionnement de ces personnes. Il est souvent plus facile de gommer cette inconnue et de mettre sur pied des projets tels que nous les pensons pertinents pour elles (chapitre 1.2). La question est alors de mieux connaître ces spécificités.

Certaines expériences mettent en avant différentes approches permettant de **rester au plus près du vécu et du potentiel des personnes** : des personnes âgées aident d'autres personnes âgées en leur rendant de menus services (Par exemple : les « Retraités dépanneurs » en France sont issus du mouvement des « Castors ». Ils proposent de réparer tout ce que des entreprises privées refusent de réaliser). Ces alternatives ont l'avantage de vivre une proximité de vécu, d'expériences, de difficultés.

Puisqu'il n'existe aucun modèle type de personnes âgées ou handicapées, il faut travailler, notamment avec le personnel encadrant, cette **approche différenciée**. Au Canada, Carpe Diem accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Une approche globale de la personne est favorisée par les aidants de manière à ce qu'elles puissent utiliser au maximum leurs ressources personnelles. L'Autre « Lieu » en Belgique montre combien il est important de ne pas réduire les personnes à une maladie ou à un handicap, mais d'utiliser leurs potentiels pour qu'elles puissent continuer à assumer leur rôle au sein de la société. A Liverpool, les aidants sont choisis de même origine ethnique que les personnes âgées dont elles ont à s'occuper.

Enfin, comme nous l'avons souligné plus haut, l'habitat devient un lieu de plus en plus important pour la personne vieillissante car elle fréquente de moins en moins les autres lieux de vie. Ce lieu devient donc surdéterminé par rapport à ses

besoins, notamment au niveau des « valeurs » que sont la **transmission** d'un bien, la transmission de savoirs, la possibilité de **se valoriser**¹⁵.

Avoir à « rendre » sa vieillesse se réalise dans un lieu déterminé qui doit permettre ce « **don** » d'une part, l'affirmation d'un rôle et de l'exercice d'une **autonomie** réelle d'autre part (chapitre 4.2). Citons à ce propos, dans le cas de personnes handicapées ou de personnes âgées, la philosophie des Cantous : « *compenser une perte d'autonomie individuelle par un gain d'autonomie collective* ».

Nous reviendrons plus loin à la valeur « **d'utilité sociale** » jugée capitale, notamment par les travailleurs du groupe Baudouin à TERRE.

II. Dimension "don" - "réciprocité"

DEPENDANCE RECIPROQUE

« A 100 ans, en France, je n'avais plus le droit de voter seule. Je devais être accompagnée. Alors, je me suis permise de les engueuler ».

Luce Messing - 106 ans
in « **La vie en question** » - FR3

La question ci-dessus de l'autonomie est à mettre en relation avec le lien de dépendance qui existe pour les personnes handicapées et qui se crée peu à peu pour les personnes vieillissantes (chapitre 4.2). Tant les « jeunes » « actifs » que les personnes du groupe Baudouin ont tendance à articuler cette question autour de la problématique de la **santé**, tandis que les personnes vieillissantes conçoivent leur bien-être avec des critères moins objectifs (Gommers¹⁶). Elles parlent de **reconnaissance sociale**, **d'utilité sociale**, de **vie bien remplie** sur laquelle elles jettent un regard positif. La question de la dépendance¹⁷ n'est donc pas à considérer de manière exclusivement « physique », « matérielle ».

¹⁵ Au sens de la pyramide des besoins (motivations) de Maslow - chapitre 2.2. Rappelons l'histoire de cette vieille dame qui avait un escalier entre son salon et sa cuisine et qui aspirait à ce qu'on reconnaisse son courage et pas à ce qu'on lui facilite la tâche en supprimant cet escalier.

¹⁶ Etude UCL, op. cit.

¹⁷ Dans notre recherche, nous avons défini la dépendance comme une « absence de choix » ; l'approche ici est tout autre et se centre sur les aspects positifs de la dépendance.

Rappelons la définition théorique du lien social qui impliquait une forme de dépendance pour que la **réciprocité** puisse se réaliser : « donner » « recevoir » puis « rendre ».

Dans les expériences réussies d'habitat pour ces personnes, plus d'une fois nous voyons apparaître l'idée de « **double dépendance** ». La dépendance « physique » vécue par la personne âgée est acceptable dès lors que cette personne a encore un rôle à jouer vis-à-vis d'autres personnes qui deviennent alors aussi en état de dépendance vis-à-vis d'elle. Dans le groupe TERRE et dans l'émission FR3, de nombreux cas sont cités de personnes âgées qui travaillent au maintien en bon état ou à la rénovation du logement de leurs enfants. D'autres rendent d'autres types de services (scolarisation - garde des enfants - etc.). Il nous est apparu que la dépendance ne devient acceptable et porteuse de lien social que s'il existe une double dépendance.

Comment instaurer cela dans certaines maisons pour personnes âgées ? On se situe bien ici aux antipodes d'activités qui auraient un objectif purement occupationnel (chapitre 5.1). Ces activités doivent au contraire créer un lien de **dépendance réciproque**. Dans le cas de l'asbl TERRE, ce qui est apparu évident, c'est que certains de ces travailleurs - que l'on dit travailler dans l'économie sociale pour des raisons de fragilité personnelle (handicap) - ont pour projet de se mettre eux-mêmes au service de « publics fragilisés ». C'est, nous semble-t-il, une réussite importante de ce projet qui est arrivé à faire prendre conscience à ces personnes qu'elles ne sont pas si « fragiles » que ne veut le faire croire la société, mais qu'elles ont en elles des forces, des capacités, des potentiels « à rendre » aux autres.

D'autres expériences vont dans ce même sens : l'IMP le Pouly où des personnes handicapées ont permis, par leurs actions, de maintenir des personnes âgées au village. En Espagne, les toxicomanes du Centro Social Castrillo de la Vega ont construit un lieu de rencontre pour les personnes âgées. En France (émission FR3), des retraités ont mis sur pied des projets « humanitaires » pour un hôpital au Laos ou un projet d'agri-culture en Afrique. En France, à Athis-Mons, des retraités ex-enseignants vont donner des cours de français à des orphelins roumains.

**Ce nouveau « rôle » qui me définit
se construit dans cette double dépendance.**

UTILITE SOCIALE

« Quand je serai plus âgé, je voudrais pouvoir continuer à épauler des gens en difficultés, soit comme ce qu'il y a ici dans le travail, soit dans le contexte de tous les jours, comme j'ai pu le faire pour Baudouin et pour d'autres ».

Une personne du groupe Baudouin à TERRE

Quels que soient les acteurs interrogés, ils sont tous unanimes pour insister sur l'importance de **rester actif** (physiquement et mentalement) et de conserver une **utilité sociale** (ce lien de dépendance ou de double dépendance qui nous unit aux autres) (chapitre 1.2). Ce besoin d'utilité sociale débouche premièrement sur la question de l'emploi. Cette activité se décline le plus souvent en termes de travail ou de **services rendus aux autres**, parce qu'on estime avoir encore des compétences dans certains domaines. De nombreux exemples témoignent d'engagement bénévole dans des missions humanitaires, au sein d'associations, etc.

Les expériences habitat, montrent **trois types d'innovation** en lien avec une nouvelle conception du rôle des personnes vieillissantes, mais nous pensons qu'un raisonnement de ce genre devrait aussi être adapté aux personnes handicapées :

- ◆ **Un travail dans les interstices de l'emploi**, notamment pour le logement : des exemples de travaux réalisés par des retraités pour remettre une prise, installer un robinet là où les entreprises refusent de se déplacer (les « Retraités dépanneurs » en France) ;
- ◆ **Le développement de nouveaux métiers** : citons les « collecteurs de mémoire » qui rencontrent les personnes âgées dans leur habitat ou parce qu'elles détiennent un savoir « technique » utile pour le bon fonctionnement des entreprises ; les « maîtresses de maison » engagées dans les projets Abbeyfield.
- ◆ **Une nouvelle conception du travail sans cloisonnements étanches**. Il semblerait que le monde du travail de demain devrait permettre une certaine étanchéité entre temps de formation - d'activité - de retraite. Il est particulièrement dommageable d'obliger les gens à passer d'un statut « productif à 100% » à un statut « productif à 0% ». C'est aussi une nécessité qui nous est apparue dans le besoin énoncé de cohérence de la vie : le problème de la segmentation des occupations, des statuts, des espaces, etc. est mal vécu.

On pourrait supposer que ce souhait de cohérence vient en partie du constat empirique de cette **tension centrifuge croissante** entre les activités. Puisqu'il devient de plus en plus difficile de construire son utilité sociale au sein des lieux de socialisation « traditionnels » (travail - famille - système éducatif), il faut trouver d'autres lieux à investir. Ceci explique sans doute en partie la tension existant entre les travailleurs « jeunes » et « moins jeunes » à TERRE, mais aussi ailleurs : les « moins jeunes » ou ceux qui adhèrent à la culture d'entreprise ont la nostalgie de cette époque où le lieu du travail était aussi celui autour duquel pouvait s'articuler plus facilement les autres activités de socialisation.

Dès lors, la question est de savoir si un « projet d'hébergement¹⁸ » à TERRE ou tout autre projet dépassant le cadre du travail dans n'importe quelle autre entreprises est un projet voué à l'échec dans un climat de tension centrifuge ou est un projet qui permettrait de **recréer une certaine articulation centripète** au sein de l'entreprise. Au sein du comité de pilotage de cette étude, la remarque avait été émise : *« il n'est pas nécessaire qu'une entreprise s'occupe du logement de ses travailleurs. (...) Une problématique de l'économie sociale est le fantôme qui reste d'assistance. Dans ce cadre, les employeurs débordent parfois du cadre de l'emploi et assistent leurs employés dans la sphère privée¹⁹ ».*

COMMUNICATION

« Dès le début du projet, je me suis rendu compte que si on se contentait d'informatiser les savoirs, on n'arriverait à rien. La dimension humaine est essentielle. C'est pourquoi notre système prévoit que les gens puissent s'interconnecter, se découvrir. Il active les liens sociaux. Le partage du savoir, c'est aussi cela »

Jean-François Ballay
collecteur de mémoires à EDF

La communication mise en relation avec l'action est souvent le moment de pouvoir prendre la mesure de la **cohérence** entre le discours et son application. Une analyse de la communication au niveau d'une structure, qu'elle soit de type

¹⁸ Rappelons historiquement l'existence du logement social ouvrier au XIX^{ème} siècle et les divers éléments de réflexion quant à l'intérêt qu'une même structure prenne en charge tant le travail que le logement des travailleurs. Comment serait-ce conçu au XXI^{ème} siècle ?

¹⁹ M. Leveaux, P.V. du comité de pilotage du 21 juin 2001.

« habitat » ou « travail » devrait permettre d'analyser le type organisationnel de cette structure. Rappelons, par exemple :

- ◆ L'analyse des **niveaux de communication** (chapitre 2.1 - VOLUME II) : de personne à personne - de personne à structure - de structure à autre structure.
- ◆ L'analyse des objectifs recherchés dans la communication au sein d'une entreprise (chapitre 1.3 - VOLUME II) : améliorer l'**activité** (quelle qu'elle soit) ou promouvoir l'**ordre social** (avec une dimension de lien social) ?

Une idée importante qui transparaît dans ce travail est que le lien social, pour qu'il puisse se construire ou se reconstruire, doit passer par une **phase de « dé-liaison »**, dé-liaison avec certaines habitudes, certaines pratiques. Cette phase est difficile et entraîne **des moments de lutte, de conflits**. Plusieurs auteurs²⁰ insistent sur le fait que l'autonomie des personnes vieillissantes et/ou handicapées, leur possibilité de participer aux projets menés passent nécessairement par des moments conflictuels, par une communication non lénifiante (L. Cassiers²¹ chapitre 2.3).

Ces moments seraient donc des passages obligés pour la construction du lien social. Dans les projets d'habitat ou d'activités pour les personnes âgées et/ou handicapées, promouvoir la participation de ces personnes oblige à accepter l'existence de ces conflits de manière positive, mettant à mal un certain « bien-être ».

Le second élément qui nous est apparu comme nécessaire pour favoriser une communication réelle, est la nécessité, pour certaines personnes âgées et/ou handicapées, de passer par **des médiateurs ou des relais locaux** avec lesquels se construit une relation de confiance ou de proximité (chapitre 2.1). Au cours des expériences recensées, nous pensons plus particulièrement aux « Goodneighbours » à Malte où des voisins bénévoles gardent un œil sur les personnes âgées à proximité.

En Hollande, l'organisation SEV s'appuie, pour une de ses actions, sur des bénévoles âgés qui expliquent à d'autres personnes âgées comment rester dans

²⁰ Voir à ce propos « De la horde à l'Etat : essai de psychanalyse du lien social » par Eugène Enriquez, collection Connaissance de l'inconscient, NRF, éd. Gallimard, 1983, pp 462. Voir aussi l'introduction de l'étude « Travail et lien social » réalisée par la FRB, op. cit.

²¹ op. cit.

leur logement. A Saint Gilles, l'association « Relais et Guidance » permet l'élection de responsables de quartier qui ont à prendre en compte, dans leurs discussions, les problématiques des plus âgés. Ce projet montre également combien les médecins et les pharmaciens sont des personnes relais souvent de première ligne auxquelles les institutions, qui ne s'occupent pas de santé, ne recourent pas assez.

En troisième lieu, lorsque l'on parle de communication, l'usage des **outils de médiation** reste un incontournable. Ces outils permettent de faciliter le lien, de maintenir des contacts, de faciliter certaines démarches - par exemple - administratives de la vie. De plus en plus de personnes vieillissantes, loin d'être toutes réfractaires aux nouveautés, apprécient l'usage de ces outils, tout en déplorant souvent leur complexité²².

Des expériences de télévision communautaire, de vidéophonie, d'usage de l'internet se multiplient. Favoriser le lien, c'est aussi promouvoir ces outils multimedia pour les personnes vieillissantes et/ou handicapées. Signalons qu'il existe déjà des sites internet à l'usage des personnes âgées tels :

<http://www.seniorplanet.be>

<http://www.seniornaute.com>

<http://www.vivre100ans.fr>

www.connect.gc.ca/fr/920-f.htm = un guide internet à l'attention des personnes âgées réalisé par le Gouvernement canadien

²² Citons le cas de cette personne âgée qui est restée 3H devant son ordinateur, cherchant à l'éteindre vainement parce que, dans Windows, il faut cliquer sur « démarrer » pour pouvoir « arrêter » le programme...

III. Articulation collectif - individuel

ARTICULATION SPATIALE

« Je veux que Françoise fasse des camps à l'ANAHM pour qu'elle soit avec d'autres personnes, parce que je sais qu'un jour je ne serai plus là, qu'elle ne pourra plus vivre dans une famille »

Maman d'une personne trisomique

Il est nécessaire de créer des espaces (lieux de vie - lieux de travail) qui soient **cohérents par rapport aux projets et aux valeurs promus par l'organisation**. On sentait à l'asbl TERRE (chapitre 3.4) que l'organisation spatiale des lieux détermine les relations au travail entre collègues et avec les responsables.

Plusieurs expériences accordent une grande importance à l'organisation des lieux en fonction de valeurs ou d'activités à promouvoir. Le Balloir à Liège agence les espaces intérieurs et extérieurs pour faciliter les « possibilités » relationnelles sans les imposer. Les Maisons Abbeyfield veulent que leurs locataires ne se sentent pas dans une Maison de repos et privilégient l'intégration maximale dans le quartier, dans la rue : c'est une maison comme les autres, dans ses dimensions, sans enseigne.

La question de l'espace est également liée aux aspirations des personnes vieillissantes et/ou handicapées. Il est évident que ces aspirations ne rencontrent pas un modèle type permettant de promouvoir une solution-type. On voit cependant se dessiner deux options importantes pour le choix d'un habitat : la notion de **proximité spatiale** (par rapport à la famille et/ou un (nouveau) projet de vie - la notion de **repère** (la définition du type de repère recherché étant variable d'un individu à l'autre).

Dans les expériences répertoriées, on trouve de nombreux cas où les personnes vieillissantes souhaitent rester dans leur **quartier sans que soient créés pour autant des « ghettos »** de personnes âgées.

En Italie, à Brescia, ces personnes souhaitent continuer à vivre dans l'animation du Centre historique de la ville. A Liverpool, les petits domiciles communautaires permettent à trois personnes âgées de vivre ensemble. A Rotterdam, les résidences humanitas favorisent la proximité intergénérationnelle. Au Danemark, la municipalité de Norager, après discussions avec les personnes âgées, décide d'abandonner le concept de Maison de repos au profit du logement en petits appartements avec un centre de services.

DIMENSION MODULABLE

« L'idée, aussi simple qu'innovatrice, consiste à passer de la conception fonctionnaliste traditionnelle, centrée sur la qualification des pièces avec leurs références de fonction, à une définition anthropocentrique de l'espace, identifié en fonction des exigences habitatives propres à la phase existentielle de la personne et pourvu d'attributions fonctionnelles variables selon le projet de vie en cours ».

**Richard Vercauteren, Marco Predazzi
et Michel Loriaux**

En terme d'aménagement des espaces et des temps de vie, la notion « d'espaces modulables » devrait être creusée davantage. Nous avons parlé plus haut du décloisonnement des temps de l'existence : formation - carrière professionnelle - retraite. Mais ceci est aussi valable de manière très concrète pour les espaces physiques comme les lieux du travail ou l'habitat.

Plusieurs exemples d'**habitats « modulables »** pour personnes âgées, notamment prenant en compte l'arrivée de certains handicaps, sont proposés : un prototype d'habitat évolutif en Belgique avec une réalisation concrète à Molenbeek. En France, du time-sharing entre travailleurs migrants âgés est mis en place. Les résidences Pionchon ont des logements à espaces modulables qui peuvent accueillir des travailleurs migrants mais aussi d'autres publics. Au Japon, des logements s'articulent autour d'une pièce centrale réservée à la personne âgée. A Liverpool, les petits domiciles communautaires sont connus pour s'adapter aux besoins des personnes au lieu de leur demander de s'adapter aux services existants.

L'idée-clé est que, pour maintenir le lien social, une articulation est nécessaire entre individuel et collectif, mais aussi entre besoins actuels et besoins futurs. Puisque les solutions au problème d'aujourd'hui deviennent trop rapidement obsolètes vu que problèmes de demain sont différents, il faut pouvoir aménager des **solutions évolutives**. L'habitat est un terrain d'expérimentation possible avec des aires « individuelles » et des aires « collectives » imaginables, avec des activités évolutives à développer également.

Cette dimension « modulable » amène deux autres notions importantes liées à une articulation individuel/collectif : celle de la juxtaposition des espaces et celle de la juxtaposition des temps :

- ◆ Plusieurs expériences montrent l'intérêt d'imaginer des **projets habitat-activités de manière non cloisonnée**, en articulant espaces et activités collectifs aux espaces et activités individuels.

Citons les Trois Pommiers en Belgique où se côtoient familles en difficultés, jeunes mères seules, personnes légèrement handicapées et personnes âgées. Vivre ensemble empêche l'effet ghetto. En France, le Centre de rencontres des Générations accueillent les personnes âgées, leurs parents en hôtel et des classes découvertes pour les enfants. Mais l'exemple le plus caractéristique est celui d'Il Melo en Italie où il existe un projet expérimental de « *transmission de la réminiscence entre générations* » et de « *prise de conscience du continuum-temps dans lequel les personnes s'insèrent* ». Ce projet permet la coexistence d'appartements résidentiels, d'une maison de repos, d'un centre de jour, d'un hôpital, d'une université du 3^{ème} âge, d'une salle de conférences, d'une salle de théâtre, d'une salle de concerts, de salles de réunions et d'expositions, d'une crèche, d'un club des jeunes et... d'un café ! Il s'agit bien ici d'un projet mené pour la promotion du lien social tel que nous l'avons défini plus haut (chapitre 5.1).

- ◆ D'autres projets montrent également l'importance à développer des formules « **habitat** » à **temps partiel** (chapitre 3.3). Il s'agit de formules d'hébergement de nuit, de week-end ou de courtes durées avec une date de sortie.

L'objectif est de permettre tant aux personnes âgées (mais on pourrait le dire également des personnes handicapées) résidant à domicile qu'à leurs

aidants de pouvoir « souffler », de pouvoir « se restructurer ». Le « temps partiel » transforme radicalement la relation, réduit le sentiment de culpabilité, permet une articulation individuel/collectif, peut être « modulable » en fonction de l'évolution de la personne.

STRUCTURATION PAR LE PROJET ?

La retraite, c'est de temps de faire émerger ses rêves. C'est la plus grande étape de recherche de son existence »

Robert Baguet in « La vie en question » -

FR3

Ce dernier point permet de repartir de la question-clé posée en début de chapitre : quel rôle me définit (encore) au sein de la société et quelles relations significatives puis-je ainsi construire ?

En effet, de nombreuses institutions ont pour méthodologie de structurer la personne par le projet. Tout une série de méthodes existent pour permettre cela : la méthode du micro-projet, la pédagogie du projet, etc. Ce qui oppose « activités » et « occupations » n'est pas si aisément définissable.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de personnes vieillissantes (mais ce devrait être le cas aussi pour les personnes handicapées), on évoque davantage ce projet comme devant être un « **projet de vie** ». Nous pensons que ce terme a l'avantage de supprimer certaines équivoques telles que : peut-on vraiment être motivé (au sens de Maslow) via un « simple » projet ? Est-ce que la mise en place d'un projet permet forcément de définir mon rôle dans ce projet ? Parler de projet de vie implique qu'il s'agit de ma vie dans laquelle j'ai un rôle à jouer. A contrario, si monter un projet quelconque avec des personnes âgées et/ou vieillissantes reste relativement aisé, monter un projet de vie est autrement plus délicat.

Des expériences intéressantes sont menées : aux Cantous, pour rappel, le projet était de « *compenser la diminution de l'autonomie individuelle par un accroissement de l'autonomie collective* ». Au Balloir, on incite la personne âgée à développer un projet de vie. En France, le programme Sepia associe les personnes âgées dépendantes à la conception architecturale de leur futur logement de façon à ce qu'il réponde à un projet de vie conçu en termes d'autonomie.

Les auteurs de « *Pour une identité de la personne âgée en établissement : le projet de vie*²³ » proposent de réaliser celui-ci suivant des techniques de « gestion de projet » : définition des objectifs, indicateurs, évaluation. Il est évident que ceci se réalise avec une implication forte des personnes concernées. L'approche de la démence sénile couvre 1/3 du livre, montrant que la problématique de l'habitat des personnes vieillissantes est indissociable de la problématique du handicap.

Ce qui nous semble important encore à relever c'est que :

- ◆ Dans d'autres travaux réalisés avec la participation d'autres publics²⁴, la question de la structuration par le projet montrait que quelquefois ce souhait n'était pas possible avec certains publics. Ceux-ci ont besoin d'un **temps de restructuration** personnelle avec **absence de projet** pour pouvoir ensuite développer leur « projet de vie ».

Qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes handicapées, nous pouvons faire l'hypothèse que de tels temps de restructuration sont également nécessaires et qu'il faut se garder de juger l'efficacité d'un « service » sur base du nombre de projets de vie développés en son sein. C'est le temps de se rendre compte que l'on n'est plus seulement « objet » de soins, mais que l'on redevient « sujet » de désirs (chapitre 5.2). Un des travailleurs de TERRE demandait également qu'on arrête de développer des projets (de type « animation ») dans les structures d'hébergement pour consacrer cette énergie au développement de « relations significantes ».

- ◆ Par ailleurs, la définition du lien social comme étant **une articulation entre individuel et collectif**, nous fait prendre conscience qu'un vrai projet - ou un vrai projet de vie - doit également être dans cette articulation. Les travailleurs du groupe Baudouin à TERRE avaient tendance à lister des projets soit « *vivre enfin pour moi* », soit « *vivre enfin pour les autres* ». Il est évident que toute la difficulté est de pouvoir élaborer avec les personnes concernées un projet de vie qui puisse se développer dans cette articulation individuel/collectif.

²³ « Pour une identité de la personne âgée en établissement : le projet de vie », R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux, éd. Erès, collection Pratiques de gérontologies, Ramonville-Saint-Agne, 2001, pp 200.

²⁴ « Inventaire de pratiques innovantes », op. cit.

- ◆ Finalement, soulignons que les **éléments de pression** sur le « projet futur » définis par les travailleurs du groupe Baudouin (famille - santé - finances) **peuvent être vécus comme des éléments de lien social sous certaines conditions**. Si la dépendance peut créer le lien social, les contraintes - si elles sont des occasions d'entrer en relation, de pouvoir « donner », « recevoir » et « rendre » - peuvent aussi, vécues positivement, créer un certain lien social.

PISTES D'ACTION

Il est évident que l'étude réalisée est davantage capable d'apporter une analyse de la situation que des pistes de solutions. En effet, Habitat et Participation estime que l'élaboration de solutions est un travail collectif à mener avec les personnes concernées et non pas un travail « en chambre ». Par ailleurs, certaines propositions devraient être davantage creusées en terme de faisabilité pour pouvoir être de véritables pistes d'action.

Pour chaque proposition, nous avancerons également quelques éléments d'argumentaire de manière à expliquer ce qui nous a amené à cette piste. L'argumentaire pourrait dès lors tout aussi bien déboucher sur une autre piste.

1. Pour l'asbl TERRE

1. Auto-construction de petits logements en matériaux recyclables - en partenariat avec des professionnels

ARGUMENTAIRE : l'asbl TERRE est reconnue pour son activité dans le recyclage de certains matériaux. Il peut être judicieux, tant en terme de marché que par rapport aux travailleurs de TERRE, de conserver ce créneau tout au moins en partie, mais en innovant en termes de débouchés. Par ailleurs, nous avons vu combien l'auto-construction est une démarche structurante tant individuellement que collectivement ; le résultat ne sera pas le souhait d'une seule personne, mais intégrera les souhaits multiples de chacun tout en devant conserver une certaine cohérence au projet, via des « relations », des « négociations », voire des « conflits », etc. La juxtaposition d'autres espaces d'activités (type Il Melo) est sans doute souhaitable pour ne pas réaliser un « ghetto ». La présence de professionnels est nécessaire si l'on veut que cette expérience soit aussi l'occasion d'apprentissages de techniques. Enfin, dans la mesure où les techniques d'auto-construction ont déjà été largement expérimentées dans les pays du Sud, une association comme TERRE, intégrant cette dualité Nord-Sud, y trouverait une opportunité à sa mesure.

2. Analyser les forces centripètes existant à TERRE

ARGUMENTAIRE : Si l'on s'en tient à l'hypothèse que notre société est davantage issue actuellement de la tension entre forces centrifuges plutôt que d'une articulation centripète plus harmonieuse, il faut pouvoir analyser ce qui permettrait la création ou le maintien de forces centripètes à TERRE. Il nous semble qu'étant donné la composition du groupe Baudouin, nous avons besoin d'en savoir davantage sur ceux qui n'ont pas pris la parole : « *ceux qui ne restent pas après les heures* », « *ceux qui ne viennent que pour le pognon* », « *les personnes concernées qui n'ont pas participé au groupe Baudouin* », etc. Qui sont-ils ? Qu'est-ce qui les motive à TERRE ? Quelles alternatives peut-on développer avec eux également ?

3. Pêcher de bonnes idées dans les filiales du « Sud »

ARGUMENTAIRE : De nombreux travaux montrent qu'une série d'idées en provenance des pays du « Sud » proposent des alternatives utiles aux pays du « Nord ». Le projet Wallonie de TERRE a la grande opportunité de pouvoir être en relation directe avec ces projets (et d'autres aussi sans doute). La réciprocité se construit dans une relation Nord-Sud, mais aussi Sud-Nord. Peut-on interroger les autres projets TERRE pour savoir s'ils sont confrontés aux mêmes phénomènes ? Si oui, comment ils ont résolu leur problème pour en tirer un « modèle » au sens d'une modélisation de leur expérience ?

4. Viser un projet qui est ouvert vers l'extérieur et a une dimension symbolique

ARGUMENTAIRE : Deux idées ici : d'une part, le constat que de nombreux travailleurs du groupe Baudouin ont pour objectif de projet « *quand ils seront âgés* » de continuer à aider d'autres personnes (personnes en difficultés, personnes fragilisées, personnes en recherche d'autres modes de vie,...). Dès lors, une nouvelle activité centrée uniquement sur le développement de l'entreprise ou un projet d'hébergement centré uniquement sur les travailleurs de TERRE serait considéré comme frustrant dans ces conditions.

Cette ouverture vers l'extérieur est un critère important : le projet doit viser les personnes en difficultés à l'intérieur et à l'extérieur de l'association pour ne pas être frustrant. Le second critère est celui de la dimension symbolique d'un tel projet. Comme on l'a vu, le seul soucis « structuro-

matériel » laisse les personnes insatisfaites. Il faut une dimension symbolique qui ne « tue pas le rêve » des personnes qui souhaitent s'y investir. Il faut donc mener aussi un travail sur les symboles, l'imaginaire, le rêve des travailleurs de TERRE avant de lancer un projet, quel qu'il soit.

2. Pour les pouvoirs publics

1. Soutenir l'innovation sociale via un modèle de « subsidiarité active »

ARGUMENTAIRE : toute la difficulté consiste à soutenir des actions sociales que l'on espère porteuses de changement au niveau micro ou macro sans « tuer » la dynamique. Le danger, comme le disait Pierre Calame²⁵, c'est de « vouloir avoir la maison de papa, mais sans papa ». On se situe dans une forme de paradoxe dont il n'est pas aisé de sortir. Une personne de l'habitat groupé du Petit Béguinage nous a également dit que l'administration était venu « observer » leur habitat et qu'elle avait vécu cela comme un contrôle et non une promotion de leur projet.

Au comité de pilotage, on nous a dit : « Au Sud de l'Europe, il existe des projets thérapeutiques plus développés qui fonctionnent très bien parce qu'il y a peu d'interventions de l'Etat. Or, chez nous, le trop d'Etat fait peur à la mise en place de projets et demande beaucoup de démarches administratives. Comment arriver à ce que l'Etat soutienne des initiatives venant des collectivités elles-mêmes²⁶ ? »

Pour sortir de l'impasse, nous utiliserons le terme de « subsidiarité active » qui signifie tout à la fois une demande d'engagement des pouvoirs publics et une capacité à favoriser l'autonomie des projets soutenus. On pourrait illustrer cela par quelques pistes auxquelles il a été fait allusion dans ce travail :

- ✓ le soutien à de **nouvelles formations** pour les **nouveaux métiers** liés aux personnes âgées : « collecteur de mémoire »,...

²⁵ Président de la Fondation pour le Progrès de l'Homme à Paris. Cette phrase a été prononcée alors qu'un réseau émanant de cette structure désirait prendre son autonomie tout en conservant les avantages financiers apportés par la structure.

²⁶ Monsieur D. Van Der Stratén, P.V. du comité de pilotage de cette étude, 21 juin 2001.

- ✓ le développement d'**alternatives face à des systèmes de « pension »**, par exemple avec l'assurance-autonomie.
- ✓ le soutien aux **initiatives en matière de non rupture entre les divers temps de la vie** : formation - carrière professionnelle - retraite - ... (cfr les « retraités dépanneurs » en France).
- ✓ Un **incitant fiscal** pour permettre l'expérimentation d'autres formules (par exemples, pour des expériences de partage du logement ou de construction de « modules » d'habitat évolutif).
- ✓ Le soutien à un « **observatoire expérimental de l'habitat** » selon les auteurs de l'ouvrage « *Architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées*²⁷ ». L'objectif étant tout à la fois de créer un espace d'expérimentation, puis de réaliser une brochure diffusable aux personnes concernées pour qu'elles soient mieux au courant des choix possibles.

Les auteurs de cet ouvrage insistent également sur le rôle des pouvoirs publics : « *Que leur politique sociale soit codifiée ou non par des lois, des normes ou des plans programmatiques, les organismes publics sont l'interlocuteur décisif pour qui cherche à diffuser une culture innovatrice dans le domaine de l'intervention sociale. Son succès dépend en effet, dans une large mesure, de l'accueil qui lui est fait et de la place que peut prendre sa proposition à l'intérieur des programmes et des plans opérationnels officiels*²⁸ ».

Dans une recherche sur les pratiques innovantes²⁹, on trouve une ébauche de définition quant à l'engagement souhaité de la part des pouvoirs publics lorsque l'on parle de soutien à des « espaces d'innovation sociale ».

- a) **Espaces de structuration ou de restructuration de projets**, où l'on ne devrait pas arriver avec un projet déjà ficelé, mais qui permettraient de concevoir un projet et de le mettre à l'épreuve.
- b) **Espaces non institutionnalisés**, en dehors d'une structure trop définie ou d'une institution qui normaliserait les échanges.
- c) **Espaces décisionnels nouveaux** : « *créer un espace public où se côtoient et se rencontrent le simple citoyen, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, (...) qui devient le véritable centre de décision* ».

Signalons enfin qu'il existe, aux Pays-Bas, un **Comité indépendant de pilotage pour l'innovation de l'habitat SEV (De Stuurgroep Experimenten**

²⁷ Op. cit. p. 81-82.

²⁸ Op. cit. p. 111.

²⁹ « Inventaire de pratiques innovantes », op. cit.

Volksuitvesting) (Fiche 73). Ce comité initie et accompagne des expériences et des innovations au niveau de l'habitat et de la construction. C'est un comité indépendant qui est soutenu par les Ministères du logement, de la santé, du bien-être, des sports et des affaires économiques. Le comité développe actuellement 11 programmes expérimentaux sur trois thèmes : développement et construction ; habiter et gérer ; habiter sur mesure.

Créé en 1993, le programme européen HOPE (Fiche 38) est un réseau de liaison pour les services à but non lucratif liés au problème du logement pour personnes âgées. Son but est d'explorer de nouvelles approches et innovations dans le domaine du logement, des soins et du soutien en partageant l'information, en développant des idées nouvelles et en évaluant les différentes approches.

En Belgique, la Plate-forme habitat des personnes âgées (Fiche 78) regroupe une centaine de personnes issues des différentes régions de Flandre et est active à différents niveaux (les personnes âgées et leurs associations, les autorités, les travailleurs du secteur du logement et des soins, les scientifiques/architectes). Elle est composée de quatre groupes de travail : le groupe Provinces ; le groupe « habitat pour la vie » ; le groupe formes alternatives d'habitat ; le groupe habitat des personnes âgées à Bruxelles.

2. Promouvoir la médiatisation, voire des outils internet

ARGUMENTAIRE : les personnes vieillissantes (mais ce peut-être le cas de nombreuses personnes souffrant de handicaps légers) sont de grandes consommatrices de média, y compris - au sein de certaines catégories sociales - de l'internet³⁰. Les organisateurs de formation à l'internet se retrouvent souvent avec un nombreux public âgé présent qui apprécie l'usage d'internet et du courrier électronique comme moyen de communication.

³⁰ Au Canada, une étude a été menée pour connaître l'utilisation de l'internet par les personnes âgées. Les données proviennent du cycle 14 de l'ESG intitulé « Accès et utilisation des technologies de l'information et des communications », diffusé via le *Quotidien* du 26 mars 2001 intitulé « Enquête sociale générale: utilisation d'Internet », hfsslf@statcan.ca, Division de la statistique sociale, du logement et des familles. Télécopieur: (613) 951-0387. L'usage de l'internet est très variable d'une catégorie sociale à l'autre, si l'on est homme âgé ou femme âgée, si on a pu se familiariser à l'outil en fin de carrière professionnelle ou non. Dans les prochaines années, on peut supposer que les utilisateurs internet âgés iront grandissant.

Une idée pourrait être de développer un site Région wallonne à l'attention de ces personnes, site animé par un groupe de personnes âgées et/ou handicapées pour relayer les problématiques qui les intéressent, l'actualité sur certains sujets spécifiques, proposer la mise à disposition d'aides (notamment au niveau de la santé), faire connaître les alternatives en matière d'habitat, d'activités ou autres, etc.

Ces outils sont peut-être aussi un moyen, pour la personne vieillissante et/ou handicapée, de pouvoir encore « participer » au collectif.

3. Répondre au phénomène de pauvreté, notamment chez les femmes âgées seules

ARGUMENTAIRE : de multiples constats montrent que de nombreuses femmes seules âgées vivent dans un état de précarité réel. Le système de pension n'est pas suffisant pour elles et d'autres formes d'aides devraient être développées.

Rappelons, pour mémoire, les diverses expériences où une femme seule vivait en cohabitation intergénérationnelle dans son logement ; où trois personnes âgées vivaient ensemble sans qu'il s'agisse d'une Maison de repos ; où d'autres catégories de personnes (familles Peules - toxicomanes - handicapés - étudiants - ...) proposent services ou cohabitation. Ces formules devraient être encouragées et davantage développées.

4. Favoriser des types d'habitat qui s'adaptent davantage aux besoins évolutifs des personnes

ARGUMENTAIRE : de nombreux projets « innovants » ont en commun de pouvoir s'adapter à l'évolution des personnes qui y habitent (cycles de la vie - handicap croissant - nécessité croissante de « supervision »).

Deux pistes sont ici avancées concrètement :

- ✓ **L'habitat modulable - évolutif** via des expériences-pilotes de construction de ce type de modules permettant de jouer sur les espaces et de prévoir la cohabitation de personnes sans empiéter sur la vie privée propre à chaque logement. L'articulation individuel/collectif est ici un souci.

- ✓ **L'habitat à temps partiel ou l'accueil temporaire** via la promotion de formes de logement en fonction des besoins des personnes (temps de restructuration - combattre la crainte d'être seules la nuit - période de médicalisation - etc.). L'important est ici de maintenir le « projet de vie » en faisant réaliser que le placement n'est que provisoire, parfois de très court terme (la nuit) et n'empêche pas de continuer à se projeter dans son futur.

5. Favoriser le changement de mentalité, de regard que porte la société sur les handicapés et/ou les personnes âgées par le quotidien qui « balise »

ARGUMENTAIRE : ce n'est généralement pas par des articles de loi que l'on modifie les mentalités, même si l'existence de ces lois est nécessaire pour affirmer les valeurs auxquelles on veut tendre. C'est davantage par de petites actions au quotidien (celles qui structurent notre « espace-temps ») que l'on devient opérationnel. Voici quelques exemples concrets qui ont eu un impact sur les mentalités :

- ✓ La **modification des règles urbanistiques** en faveur des personnes âgées et de leur handicaps physiques (projet City for All) a, semble-t-il eu un impact positif sur le regard des autres habitants quant aux problèmes rencontrés par les personnes vieillissantes.
- ✓ La **cohabitation** d'une famille d'origine étrangère et d'une personne seule belge (habitat kangourou - expérience L'Autre « Lieu ») a permis de modifier au quotidien la perception que chaque partie a de l'autre partie.
- ✓ La **formation du personnel « encadrant »** pour les personnes vieillissantes et/ou handicapées devrait aussi être l'occasion d'aborder les dimensions psychologique, symbolique, de valeurs,... de ces personnes (expérience Carpe Diem).
- ✓ **Visualiser le rôle des personnes âgées au niveau local.** Les activités d'un centre de jour en Italie ont permis de modifier la perception des autorités locales et des habitants de la ville par rapport aux rôles « actifs » que peuvent jouer les personnes âgées.
- ✓ **Favoriser les rencontres au quotidien.** Le programme SHARE en Grande Bretagne a permis à des étudiants de se rendre chez des personnes âgées et de réaliser les conditions parfois difficiles dans lesquelles elles vivent.

6. Mettre en place des critères d'évaluation (par exemple en matière d'habitat des personnes âgées) qui tiennent compte du lien social

ARGUMENTAIRE : Suite au double constat que les personnes âgées ne prennent pas en compte dans leur notion de bien-être des critères objectifs tels que le logement et que, par ailleurs, développer l'axe « structuro-matériel » n'est pas suffisant si l'axe symbolique n'existe pas, nous proposons de réaliser une grille d'évaluation des projets prenant en compte des critères autres que simplement matériels.

Par exemple, la grille comprendrait (avec certaines questions spécifiques sur l'habitat) :

EXEMPLES DE CRITERES A EVALUER	(réponses)
✓ Existe-t-il une incitation au développement d'un projet de vie dans l'association (voir méthode « gestion de projet ³¹ ») ? De quel type ? Est-ce que cela fonctionne avec tout le monde ? Pourquoi ? Que faites-vous si non ?	...
✓ Quelles sont les possibilités d' utilité sociale que peuvent développer les personnes au sein de l'établissement et vis-à-vis de l'extérieur pour promouvoir la « double dépendance » ? Comment cela se traduit-il concrètement ?	...
✓ Y a-t-il plusieurs formes de (co)habitation possible au sein de l'établissement ? a-t-on mis en place de l'habitat évolutif ou du travail/activité évolutif ? Quelles sont les alternatives proposées ?	...
✓ A-t-on développé des espaces et des activités qui permettent d' articuler individuel et collectif , de manière aussi à promouvoir le besoin de « transcendance » de l'individu ? Quelle est l'articulation entre ces lieux et ces activités ? Quelle cohérence face au projet de vie ?	
✓ Les « relations significantes » sont-elles favorisées ? Quel type de communication à l'intérieur de l'établissement et à l'extérieur ? Quelle cohérence entre la disposition des espaces, les activités proposées et la promotion de « relations significantes » ?	

³¹ « Pour une identité de la personne âgée en établissement : le projet de vie », op. cit.

✓ Admet-on le conflit au sein de l'institution ? Comment est-il géré ? Que propose-t-on aux personnes plus « conflictuelles », plus « remuantes » ?	
✓ Qu'est-ce qui, au sein d'une structure donnée, permet de baliser l'espace-temps au quotidien de manière à être structurant pour les personnes qui y résident - qui y travaillent ?	
✓ Que peuvent « rendre » les personnes concernées au sein de leur établissement (lieu de vie ou de travail) ? les formes d'échange (information - action - biens) promues au sein de l'établissement permettent-elles aux personnes de « rendre » quelque chose ? Qu'est-ce qui marche et qu'est-ce qui ne marche pas ? Pourquoi ?	

Un « affinement » de cette grille en fonction de la réalité de terrain « à tester » ainsi que la détermination de certains indicateurs « mesurables » pouvant servir de réponses à certains de ces critères pourrait être un objectif de travail futur.